

Développement durable : objectif réduction des déchets

Cette dernière décennie, les bases légales ont évolué en faveur de la promotion par les pouvoirs publics des principes de l'économie circulaire auprès de la population. Et pour cause, la Suisse figure sur le podium européen des plus gros producteurs de déchets par habitant et notre empreinte écologique est telle que si le reste du monde adoptait le même mode de vie, près de trois planètes seraient nécessaires pour soutenir notre consommation.

L'économie linéaire, axée sur la consommation et l'élimination, montre ses limites face aux défis environnementaux actuels. L'économie circulaire émerge en tant que modèle alternatif et moteur du développement durable en visant la réduction de la production de déchets, la limitation du gaspillage et la fermeture de la boucle des matériaux.

Ces principes ne sont pas nouveaux. En effet, les générations précédentes possédaient une véritable conscience écologique avant-gardiste, valorisant les ressources et évitant le gaspillage autant que possible. Plutôt que de jeter quelque chose dès le moindre

signe d'usure, ils cherchaient des moyens de lui redonner vie. Les vêtements étaient reprisés et réparés, les objets domestiques étaient réutilisés de différentes manières et les rares déchets alimentaires produits étaient donnés aux animaux ou compostés.

Il est évident que notre société moderne a pris un virage vers l'abondance et la surconsommation avec l'avènement de la production de masse et de la culture du jetable, perdant de vue les pratiques durables de nos ancêtres et contribuant ainsi à une accumulation massive de déchets. Face à cela, comment agir ? Il est né-

cessaire de ne pas simplement rejeter la responsabilité sur autrui, mais de devenir des acteurs du changement. Il est temps de repenser nos habitudes de consommation, non pas pour nous priver, mais pour adopter un mode de vie plus durable et responsable au quotidien afin de réduire notre empreinte écologique et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Dans cette perspective, nous vous suggérons ci-dessous quelques principes à mettre en œuvre pour réduire la production de déchets incinérables ou recyclables, complétant ainsi les initiatives privées déjà appliquées et promues par la Commune de Nendaz grâce à un soutien et une optimisation continue de la gestion des déchets urbains.

SE QUESTIONNER / VOIRE REFUSER

Focalisons notre attention sur l'identification des objets superflus qui envahissent nos vies. Avant d'acquiescer un nouvel objet, posons-nous les questions : Est-ce vraiment nécessaire ? Dans l'immédiat ? Est-ce que je ne possède pas déjà quelque chose de similaire qui pourrait faire l'affaire ? Prenons par exemple l'achat du dernier modèle de smartphone alors que l'ancien fonctionne parfaitement ou le renouvellement d'une



garde-robe pour suivre une tendance alors qu'elle est déjà bien fournie en vêtements de qualité.

RÉDUIRE

Certes, certains achats sont nécessaires, mais nous pouvons les acquérir, en privilégiant la qualité à la quantité et en optant pour des volumes adaptés à nos besoins réels. Les ménages suisses produisent chaque année environ 1 million de tonnes de déchets alimentaires. La moitié de ces déchets est encore comestible et ainsi chaque citoyen suisse gaspille en moyenne environ 60kg de denrées alimentaires par an, principalement en raison d'achats excessifs, de produits périmés ou mal conservés et de restes de repas jetés. Le gaspillage alimentaire entraîne des conséquences significatives et évitables pour notre porte-monnaie et notre environnement. Le saviez-vous? Selon «Save Food, Fight Waste», le gaspillage alimentaire représente chaque année en Suisse 600 francs de nourriture jetée par personne et des impacts environnementaux équivalents à la moitié de tous les trajets en voiture du pays.

RÉUTILISER

Nous pouvons prolonger la durée de vie de nos objets avant de les considérer comme des déchets. Que ce soit un jeans ou un aspirateur, chaque objet a nécessité des matières premières et de l'énergie pour sa fabrication. Souvent, nos objets endommagés peuvent être facilement réparés et ne vaut-il pas mieux opter pour cette so-

lution plutôt que d'acheter du neuf? L'achat d'occasion ou de seconde main est une option plus économique et écologique. De même, nous pouvons offrir une seconde vie à nos objets en bon état en les donnant à des associations. Le saviez-vous? Les objets à usage unique conçus pour être utilisés une seule fois avant d'être jetés ont des impacts environnementaux considérables car leur production consomme d'énormes quantités de ressources naturelles et d'énergie tandis que leur élimination engendre une forte pollution.

RECYCLER

Lorsque qu'un déchet est produit, il faut dans la mesure du possible le recycler. En séparant les différentes fractions recyclables des déchets incinérables et en les déposant aux endroits appropriés, nous contribuons toutes et tous à leur revalorisation optimale. Cependant, il est important de se rappeler que le recyclage n'est pas la panacée et doit être considéré comme une solution de dernier recours, car il présente des limites écologiques, économiques et techniques. Le saviez-vous? En Suisse, nous sommes parmi les leaders mondiaux en matière de recyclage, grâce à notre engagement à trier méticuleusement nos déchets.

RENDRE À LA TERRE

Nous pouvons autant que possible retourner les matières organiques à la terre par le biais de la décomposition naturelle, notamment en compostant nos biodéchets de manière in-

dividuelle. Cette méthode est la plus efficace et la plus écologique pour réduire les biodéchets et améliorer la qualité des sols. Il est donc judicieux de considérer les collectes de déchets verts et alimentaires dans les déchetteries communales comme une solution de dernier recours et de prioriser les possibilités de compostage, la réduction du gaspillage alimentaire et les bonnes pratiques de jardinage.

CONCLUSION

En 2017, chaque citoyen du Valais romand produisait en moyenne 280 kilos d'ordures ménagères. Grâce à différentes prises de conscience, à une plus grande sensibilité aux questions environnementales et aux incitations financières, ce chiffre a été réduit de moitié, atteignant seulement 143 kilos par habitant en 2023. Cette évolution démontre clairement la puissance de l'engagement citoyen envers une gestion plus responsable et durable des déchets. Cependant, le potentiel d'amélioration reste considérable: seulement 7% des matières premières utilisées en Suisse proviennent de sources secondaires comme la réutilisation et le recyclage.

→ **Tous les liens, y compris celui du questionnaire, sont disponibles dans l'article en ligne sur le site internet communal:**
www.nendaz.org/reductiondechets

OPTIMISONS NOTRE CONTRIBUTION AU TRI DES DÉCHETS

Explorez le nouveau guide du tri 2.0 en ligne sur le site internet communal www.nendaz.org/tri ou en scannant le QR code. Ce dernier contient une foule d'informations utiles pour améliorer la qualité du tri telles que le retour dans les grandes surfaces du flaconnage, c'est-à-dire les bouteilles en plastique de lessive, produit de nettoyage, shampoing, vinaigre, huile et autres. Selon de récentes analyses à Nendaz, le flaconnage et les autres emballages plastiques représentent 25% du volume de la collecte du PET à boissons et entraînent des problèmes économiques et environnementaux. **Le saviez-vous?** Le polystyrène (sagex) peut désormais être recyclé à la déchetterie des Eterpas.



Vous aspirez à mieux faire pour l'environnement et êtes déterminé(e) à réduire vos déchets au quotidien ? Voici des suggestions de pistes d'amélioration concrètes. Chaque petit geste compte.



Chaque année à Nendaz, des événements de **vente-échanges** sont organisés par des associations, des entreprises ou des privés. Renseignez-vous pour participer à ces actions temporaires ou permanentes bénéfiques pour notre planète.

La Récup' est un site en ligne de particulier à particulier très actif en Valais romand permettant de donner et d'acquérir des objets de seconde main gratuitement. www.larecupvs.ch

Emmaüs à Sion et **HIOB** à Conthey récupèrent les objets revendables en bon état, gratuitement à domicile sous certaines conditions, pour les revendre dans leurs magasins au profit de personnes en difficulté. www.emmaus-vs.ch et www.hiob.ch

L'OSEO Valais et son magasin récupère les jouets en bon état pour en faire bénéficier des enfants. Vous pouvez les déposer n'importe quand dans des bacs situés rue Oscar-Bider 60 à Sion. www.oseo-vs.ch/recolte

Crayons Copains donne une seconde vie aux crayons, feutres et fournitures pour l'écriture et le dessin. Un bac de collecte est disponible à la bibliothèque communale à Basse-Nendaz. www.crayonscopains.ch

Velafrica récupère les vélos inutilisés, les répare et les exporte dans sept pays africains, où ils facilitent l'accès aux écoles, aux emplois et aux centres médicaux. Découvrez les nombreux points et événements de collecte sur www.velafrica.ch

Pensons aux nombreuses boutiques locales comme Caritas à Sion pour acheter de la seconde main. Tous les vide-greniers, brocantes et manifestations du genre en Valais sur www.brocabrac.fr/vs/

Si vous êtes inscrit sur Facebook, jetez un œil aux nombreux groupes actifs en Valais romand de vide-dressing, vente-échange, bonnes affaires, à donner, aux trouvaillés et troc.



En plus des nombreux tutoriels de réparation disponibles sur internet, le site www.reparateurs.ch nous aide à trouver un réparateur près de chez nous et fournit des conseils, des astuces et des manuels de réparation.

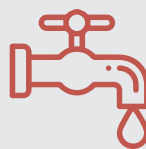
L'agenda des événements Repair Cafés de la région Sion est sur le site www.repaircafesion.ch. Lors de ces événements riches en apprentissage et en belles rencontres,

nous amenons nos objets défectueux et apprenons à les réparer avec l'aide des nombreux bénévoles experts de la réparation présents.

La nouvelle plateforme de SENS Recycling www.circular-platform.ch/fr offre des informations sur nos appareils électriques, peu importe leur état, et nous indique la voie la plus avantageuse à suivre.



Lors des courses, évitons d'imprimer des tickets de caisse inutiles et prenons un sac en tissu avec nous pour arrêter d'accumuler les sacs papier et plastique. De plus, privilégions l'achat de produits en vrac lorsque cela est possible pour limiter les emballages. Evitons les achats superflus en favorisant la location ou l'emprunt d'objets et en optant pour des produits de meilleure qualité qui durent plus longtemps.



Il est préférable de boire son eau plate au robinet car elle est peu coûteuse et d'excellente qualité. De plus, acquérir une gourde réutilisable permet d'emporter du thé chaud en hiver et de l'eau fraîche en été, évitant ainsi l'usage de plastique et protégeant notre planète.



Les mesures pour limiter le gaspillage alimentaire sont très nombreuses. Le site www.savefood.ch offre une mine d'informations pour nous aider à planifier nos achats, les stocker correctement, maîtriser les dates de conservation et faire preuve de créativité culinaire. Nous pourrions notamment y apprendre une foule d'astuces.

Le saviez-vous ? Plonger des légumes flétris ou ramollis 10 minutes dans de l'eau très froide raffermi les carottes molles et rend son croquant à la salade. Quelques gouttes de citron peuvent ralentir l'oxydation et la destruction des vitamines des produits déjà coupés ou pelés.



Afin de réduire l'utilisation d'objets jetables à usage unique, vous pouvez par exemple opter pour de la vaisselle lavable, des piles rechargeables, des tapis de cuisson au four en silicone multiusage, des pailles en bambou, verre ou métal et des cotons-tiges en silicone.

D'autres objets peuvent être sauvés de la poubelle en favorisant les rasoirs et les brosses à dents à têtes remplaçables, en évitant les flacons neufs de produits de nettoyage et d'hygiène au profit de recharges et en utilisant des linges à la place de rouleaux d'essuie-tout. Cette démarche peut être poussée plus loin en envisageant de

remplacer les mouchoirs, les lingettes et les disques démaquillants par des versions lavables en tissu.

Le saviez-vous? L'essuie-tout et les mouchoirs ont un point commun avec les briques à boissons et les déchets de fastfood: ils sont impropres au recyclage et doivent être jetés à la poubelle.



La publicité papier consomme des ressources pour sa production, sa distribution et son recyclage. Or, chaque année, nous recevons environ 50 kg chacun de publicité non adressée dans

nos boîtes aux lettres. Vous trouvez que c'est beaucoup? Alors rendez-vous sur www.responsables.ch/renoncez/stop-pub et commandez gratuitement un autocollant STOP PUB. Sur la même page, vous pourrez également vous laisser guider afin de gérer vous-même la publicité adressée que vous souhaitez recevoir ou non.



Les déchets qui résultent de l'achat de bouteilles à boissons en PET, d'appareils électriques et électroménagers, de piles et accus, de luminaires et ampoules, de peinture et de tous autres déchets spéciaux peuvent être ram-

enés directement aux commerces qui vendent ce genre de produits car ils ont l'obligation de les reprendre gratuitement, sans obligation d'achat, sans ticket de caisse et quelle que soit la marque. Cette bonne habitude permet de contribuer à la réduction du volume de déchets et des coûts de gestion dans la Commune.

Le saviez-vous? Lors de l'achat des produits cités ci-dessus, nous payons d'office une taxe anticipée de recyclage obligatoire qui est incluse dans le prix de vente.



De nombreuses pratiques de jardinage permettent non seulement de réduire considérablement nos déchets verts, mais également de favoriser une bio-

diversité en déclin. Utiliser les tontes de gazon comme paillis grâce au mulching aide à conserver l'humidité, à réduire les mauvaises herbes et à enrichir le sol. En arrêtant l'utilisation d'engrais de croissance et en favorisant les espèces indigènes à croissance lente, on limite les déchets tout en préservant la santé des sols. Réduire les espaces de pelouse traditionnelle au profit de prairies fleuries bien entretenues crée des habitats propices aux pollinisateurs. Enfin, tailler et tondre plus tard permet aux insectes et aux oiseaux de bénéficier plus longtemps des graines et des abris disponibles.



Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour composter: de nombreux composteurs de balcon ou d'intérieur, bien gérés, ne dégagent pas de mauvaises odeurs. De nombreux

tutoriels vidéo sur YouTube en témoignent. Le livre «Un compost avec ou sans jardin» des éditions Rustica est parfait pour découvrir le compostage écologique à l'intérieur comme à l'extérieur. Sur demande à travauxpublics@nendaz.org, des exemplaires de cet ouvrage seront envoyés gratuitement par poste, dans la limite des stocks disponibles, pour ceux qui souhaitent adopter cette pratique écologique et ludique.



Il existe une multitude d'astuces pratiques pour réduire nos déchets à découvrir sur le site internet www.zerowasteswitzerland.ch. Qui sait? Peut-être serez-vous tenté d'adopter une nouvelle philosophie

de vie et entrer dans une démarche zéro déchet bienveillante envers notre planète et les générations futures.

Pour conclure, vous pouvez faire une expérience ludique et enrichissante en calculant votre empreinte écologique grâce à l'outil du WWF disponible en ligne sur www.wwf.ch sous l'onglet «vie durable».

Cet article est une mesure répondant à un objectif de réduction du volume de déchets de la Commune de Nendaz. Il a été élaboré par Monsieur Vincent Mariéthoz, collaborateur au sein du Service des travaux publics, dans le cadre de son travail de diplôme en vue de l'obtention du brevet fédéral de spécialiste de la nature et de l'environnement. Vous pouvez contribuer à cette action en scannant le QR code et en participant à un bref questionnaire anonyme qui ne vous prendra pas plus d'une minute. Vos réponses permettront de mesurer l'impact de la présente initiative. D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

